



## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

### **Projet pilote retenu dans le cadre de l'appel à projets "Accompagnement à l'autonomie en santé"**

- arrêté du 28 novembre 2016, en application de l'article 92 -

### **PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR**

**Titre du projet : Centre de Formation au Rétablissement (CoFoR)**

**Structure porteuse : Association SOLIDARITE REHABILITATION**

Les personnes vivant avec des troubles psychiatriques sévères sont placées de fait dans un rôle de malade et subissent la plupart du temps leur traitement en plus d'endurer leur maladie.

Grâce au CoFoR (Centre de Formation au Rétablissement), les personnes concernées ne sont plus dans un rôle passif de malade, mais s'approprient un rôle valorisé d'étudiant, construisant leur parcours de formation personnalisé, choisissant des cursus de formation conçus comme des outils de connaissance de soi, de ses troubles et des moyens d'y faire face. Les formations proposées ont déjà fait leurs preuves. C'est le cas du Plan d'Action Individualisé vers le Rétablissement et le bien-être (aussi appelé WRAP®), du management de sa maladie et de son rétablissement (ou IMR), des formations sur la médication, l'auto-support, la pratique de sports, la méditation, ou l'éducation à la santé.

L'équipe de formation se compose essentiellement de pairs, experts d'expériences, c'est-à-dire d'usagers ou ex-usagers de la psychiatrie, et favorise l'intervention d'acteurs de proximité.

S'inspirant d'expériences anglo-saxonnes particulièrement efficaces comme les *Recovery College* de Boston ou de Londres, le CoFoR propose de valoriser la participation des étudiants aux divers cursus par une indemnité de formation de manière à entretenir la motivation et donner de l'importance aux savoirs transmis. Les *Recovery College* sont nombreux, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Canada mais aussi au Japon, en Russie et en Ouganda.

Le Centre de Formation au Rétablissement se situe au sein de l'IRTS-PACA, espace éloigné du soin, puisqu'il s'agit d'un lieu de formation (formation des travailleurs sociaux). Le CoFoR propose une offre d'informations, de formations et d'auto-support sur trois niveaux :

1. Accès à des ressources documentaires pour toute personne cherchant à s'informer. Une médiathèque, une plateforme numérique, des annuaires pratiques sur le bien être et le rétablissement du territoire, un accueil personnalisé apportent une première réponse aux attentes du public.
2. Offre de huit modules de formations rémunérées.
3. Participation à des groupes d'auto-support et des ateliers gratuits, sous conditions qu'ils soient orientés bien-être et rétablissement, demandés par les étudiants, ou menés par des pairs.

Le personnel permanent du centre est constitué de trois personnes, majoritairement des pairs. Une personne est chargée du secrétariat, de l'accueil et du conseil aux étudiants et visiteurs. Un coordinateur assure la centralisation et la mise à disposition des ressources, avec au besoin une adaptation pédagogique pour garantir l'accessibilité du contenu. Un chercheur pair, spécialisé en sciences de l'information accompagne la conception, le développement, l'animation du centre de formation et assure la recherche action participative.

Le contenu des cours se compose et est réévalué par un conseil pédagogique trimestriel réunissant scientifiques et personnes concernées. Les retours des étudiants et des formateurs sont recueillis et analysés chaque trimestre et participent à l'évaluation du processus. L'évaluation est assurée par une recherche action participative, son élaboration, la mise en place et l'évaluation étant confiées à un pair chercheur rompu aux méthodes de recherche participative.

Cette méthodologie flexible est destinée à permettre des retombées autant dans la pratique que dans la théorie, le chercheur étant en posture de facilitation de l'action et de proposition, autant que de rédaction